

Solidarité avec les habitants et les professionnels de Mayotte

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.12.40

Paris, 13 décembre 2024

Contacts presse

Jean-Côme Delerue 01 47 63 31 31 06 77 64 40 78 jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky 01 47 63 31 31 06 73 19 57 64 pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Alors que le cyclone Chido a dévasté une partie de l'archipel de Mayotte, avec des vents soufflant à plus de 220 Km/h, l'U2P tient à manifester sa solidarité avec la population qui est dans le plus grand désarroi.

La première priorité est de venir en aide aux personnes blessées dans leur corps ou menacées par l'absence de nourriture. L'U2P apporte également son soutien à tous les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux qui ont vu tout ou partie de leurs biens professionnels détruits en quelques heures. Il conviendra de faire un état des lieux de la catastrophe, de rétablir les voies de communication et les connexions internet.

L'U2P s'attachera à accompagner ces chefs d'entreprise dans la reconstruction de leurs locaux et le remplacement des équipements détruits et à solliciter l'enclenchement de dispositifs d'aides tels que le fonds social du CPSTI, le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants.